



TECHNICIEN ENTREPRENEUR EN AGRICULTURE AGRICOLE 1^{ere} ANNEE

En apprentissage

Certifié par l'Union Nationale des Maison Familiales Rurales d'Education et d'Orientation (UNMFREO)
(Niveau 4)

Public concerné, nombre,	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Personne âgée de 15 à 30 ans (29 ans révolus) ➤ Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 pour les parcours en 2 ans. ➤ Satisfaire au test d'entrée et à l'entretien de motivation. ➤ Pas de limite d'âge pour les personnes disposant d'une RQTH. ➤ Effectif : 12 à 20 personnes.
Prérequis, modalités et délai d'accès	<p>Conditions d'entrée :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 pour les parcours en 2 ans. ➤ Disposer d'une expérience professionnelle, hors formation initiale dont apprentissage, de préférence dans le secteur agricole. ➤ Manifester une aisance à l'écrit et à l'oral ainsi qu'un degré d'engagement et de maturité du projet personnel (évaluer lors de l'entretien individuel). ➤ Entretien individuel. ➤ Tests de positionnement à l'entrée en formation. ➤ Accessible aux personnes handicapées.
Présentation générale (Problématique, intérêt)	<p>Le titulaire de la certification de Technicien entrepreneur en agriculture exerce son activité principalement au sein des exploitations agricoles, des services de remplacement à destination des agriculteurs-trices, des entreprises de Travaux Agricoles (ETA) ou encore de services techniques ou des équipes technico-commerciales des coopératives, du négoce agricole, du contrôle laitier... Le technicien entrepreneur participe au management général de l'entreprise agricole. Ses principales activités sont la conduite d'un ou de plusieurs ateliers de production agricole dans une perspective de durabilité, le pilotage et le développement de ce ou ces ateliers de production et/ou de transformation agricole, la gestion et le développement de l'entreprise agricole en lien avec le territoire.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Obtention d'un titre de niveau IV. Arrêté du 7 Juin 2023 publié au Journal Officiel du 16 Juin 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications. Ce titre est accessible par la VAE, renseignement auprès de notre établissement. Code RNCP 37612 – Code NSF 210 – Code Rome A 1302 - Nomenclature européenne niveau 4 – Code CPF 247829. <p>Le parcours conduisant à la délivrance du titre « Technicien Entrepreneur en Agriculture » a pour objectif de préparer des professionnels à participer au management général de l'entreprise agricole :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acquérir la capacité pour l'installation en agriculture. • Travailler sur les compétences du chef d'exploitation. • Développer son expérience professionnelle. • Acquérir le niveau IV pour l'installation en agriculture
Contenu de la formation	<p>Contenu de la formation :</p>

	<p>_Contenu de la formation en 3 blocs de compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bloc 1 : Conduire un atelier de production agricole dans une perspective de durabilité • Bloc 2 : Piloter et développer un atelier de production ou de transformation agricole • Bloc 3 : Gérer et développer l'entreprise agricole en lien avec les acteurs du territoire
<p>Modalités pédagogiques</p>	<p><u>Moyens pédagogiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Une équipe pédagogique pour assurer la formation « Technicien Entrepreneur en Agriculture ». • L'animation de la formation est réalisée par des formateurs spécialistes du domaine de l'agriculture et titulaires des attestations et certificats nécessaires à la réalisation de formations. • L'animation de la formation est effectuée en totale conformité avec le référentiel pédagogique de l'organisme certificateur délivrant ce diplôme. • La lisibilité de la formation est appliquée à travers un référentiel de formation détaillé et précis. • Pédagogie de l'alternance liée au vécu en milieu professionnel. • Accompagnement (soutien à l'élaboration de support d'examen, visite et suivi...). • Apports de connaissances. • Travaux pratiques, Travaux dirigés, Travaux de groupes. • Visites et interventions de professionnels (techniciens, représentants, chambre d'agriculture, visite d'exploitation agricole...). <p>Pédagogie de l'alternance liée au vécu en milieu professionnel (PE, mise en commun, livret de l'alternance, emails ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Accompagnement individualisé ➤ Soutien de l'élaboration du support d'examen ➤ Visites d'entreprises ➤ Intervention professionnelle ➤ Travaux pratiques ➤ Cas concrets ➤ Apport de connaissances ➤ Jeux de rôle ➤ Vidéos, documents professionnels, diaporamas, fiches techniques, interventions d'organismes professionnels <p><u>Mises en situation professionnelle :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de cas concrets. • Participation aux différentes actions menées avec les acteurs de la filière : organisation de festivités agricoles, salons, stands, concours de labours, concours de pointages. • Activités techniques : entretien du tracteur, maintenance, conduite ... <p><u>Outils pédagogiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Salle de cours équipées et dédiées à cette formation : <ul style="list-style-type: none"> -Tableaux, vidéoprojecteurs disponibles dans toutes les salles - Réseau informatique accessible dans toutes les salles de l'établissement (connexion internet haut débit) et salle informatique. <p>• <u>Matériels et installations spécifiques :</u> Installation d'un simulateur de conduite d'engin agricole.</p>

<p>Compétences / Capacités professionnelles visées</p>	<p>Contrôler la conduite durable de l'activité agricole et à en formuler un diagnostic.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposer des voies d'amélioration et/ou de développement de l'activité agricole adaptées à l'évolution du contexte et du marché. • Réaliser l'activité agricole de production de biens ou de services. • Participer aux collectifs de travail et d'échanges de l'entreprise agricole. • Gérer la situation économique et financière de l'entreprise agricole. • Formuler des diagnostics globaux de l'entreprise agricole. • Proposer des scénarios d'évolution de l'entreprise agricole.
<p>Durée</p>	<p>Durée : 1400 h : 700 h de présentiel au centre de formation et 700 h en entreprise.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 35 heures semaine • Aménagement possible selon parcours antérieur et situation de handicap.
<p>Dates</p>	<p>Dates : du 09/2022 au 06/2024</p>
<p>Lieu(x)</p>	<p style="text-align: center;">Adresse : 2, rue des moines – 70120 COMBEAUFONTAINE Téléphone : 03.84.92.10.48 Email : mfr.combeaufontaine@mfr.asso.fr Site internet : www.mfr-combeaufontaine.fr</p>
<p>Coût par participant</p>	<p>Tarif ne comprenant pas en compte les aides à l'hébergement et à la restauration par les OPCO (pour les apprentis).</p> <p>Pour une étude personnalisée, nous consulter au 03.84.92.10.48</p>
<p>Responsable de l'action, Contact</p>	<p style="text-align: center;">PIETRAS Anaïs, Responsable TA 1^{ère} année anaïs.pietras@mfr.asso.fr</p> <p style="text-align: center;">Adresse : 2, rue des moines – 70120 COMBEAUFONTAINE Téléphone : 03.84.92.10.48 Email : mfr.combeaufontaine@mfr.asso.fr Site internet : www.mfr-combeaufontaine.fr</p>
<p>Formateurs, animateurs et intervenants</p>	<p>FAIVRE Eva : Commercialisation/Diversification BAUDIN Pierre : Agronomie, Machinisme PIETRAS Anaïs : Economie/Gestion, Ressources Humaines/ Administration, Filières HAENNING Marjorie : Zootechnie, Animations, Filières PONSOT Sabine : Communication SPITZ Fabien : Agroécologie DESCHASEAUX Frédéric : Gestion/Economie</p>
<p>Suivi de l'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Carnet de liaison ➤ Suivi téléphonique avec l'entreprise ➤ Entretien régulier avec les apprenants ➤ Attestation de présence ➤ Cahier journal de l'action ➤ Emargement des apprentis par demi-journée ➤ Emargement des moniteurs

<p>Evaluation de l'action</p>	<p>Examen :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluations en cours de qualification. • Evaluations en fin du parcours de qualification. • Validation du Titre Certification Technicien Entrepreneur en Agriculture (niveau 4) de l'UNION des MFR, reconnu par le RNCP. • Validation indépendante de Bloc de compétences <p>Fin de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation de la prestation de formation « à chaud » (tour de table et bilan écrit). • Evaluation des acquis au regard des objectifs attendus « à froid ».
<p>Passerelles et débouchés possibles</p>	<p>Exploitations agricoles individuelles ou sociétaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Services de remplacement à destination des agriculteurs-trices. • Services techniques ou des équipes technico-commerciales des coopératives, du négoce agricole, du contrôle laitier ou de croissance... <p>Poursuites d'études : CS et BTS dans le domaine agricole</p>